



FICHE DE SÉCURITÉ

LEATHER PLUS

LEATHER PLUS



FICHE DE SÉCURITÉ

1.- IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Nom du produit: LEATHER PLUS

1.2 Identification de la société: COSENTINO SA

Ctra. Baza – Huercal Overa, Km 59 / 04850 Cantoria (Almería) Espagne

Tél. : + 34 950 444175 – Fax : + 34 950 444226

2.- IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1.- CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

Cette préparation est dangereuse selon les directives 67/548/EEC et 1999/45/EC et leurs amendements successifs. Cette préparation requiert donc une fiche de sécurité, selon le règlement (CE) 1907/2006 et ses amendements successifs. De plus amples informations sur les risques pour la santé et l'environnement sont données dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Symboles de danger:

Phrases R: Xn
10-65

2.2.- IDENTIFICATION DES RISQUES

À cause de ses caractéristiques chimiques/physiques, ce produit est classé inflammable (point d'inflammation 21 °C ou supérieur, et 55 °C ou inférieur).

NOCIF: PEUT CAUSER DES DOMMAGES PULMONAIRES SI INGÉRÉ.

3.- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom	Concentration C	Pictogramme	Classification
ACÉTATE D'ÉTHYLE	4,5 ≤ C < 5		R 66
Cas No 141-78-6			R67
CE No 205-500-4		F	R11
Index No 607-022-00-5		Xi	R36
NAPHTE (PÉTROLE)			
HYDRORAFFINÉ LOURD	35 ≤ C < 37,5	Xn	R65
Cas No 64742-48-9			-
CE No 265-150-3			
Index No 649-327-00-6			

Le texte complet des phrases R est indiqué sous la section 16.



4.- PREMIERS SECOURS

YEUX: Rincer abondamment à l'eau claire et fraîche pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

PEAU: : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

INHALATION: Placer le sujet à l'air libre. Si la respiration est irrégulière, consulter un médecin.

INGESTION: Chercher immédiatement de l'assistance médicale. Faire vomir uniquement si indiqué par le médecin. Ne rien faire avaler si la personne est inconsciente

5.- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les conteneurs fermés exposés à la chaleur d'un incendie peuvent monter en pression et exploser. Pour plus d'informations sur les risques pour la santé et l'environnement, la protection des voies respiratoires, la ventilation et les mesures de protection individuelle, se reporter aux autres sections de cette fiche. Mesures d'extinction: CO₂, mousse, poudre chimique pour liquides inflammables. L'eau peut ne pas être suffisamment efficace pour éteindre le feu, cependant, il convient de l'utiliser afin de refroidir les conteneurs exposés aux flammes et de prévenir les incendies et explosions. En ce qui concerne les débordements et fuites qui n'ont pas pris feu, de l'eau peut être vaporisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes impliquées dans le colmatage de la fuite. Équipement: porter des équipements de sécurité, dont un casque avec un masque facial, ainsi qu'une protection de la nuque, des appareils respiratoires sous pression ou à la demande, une veste et des pantalons ignifuges, dotés de des bandes réfléchissantes autour des bras, des jambes et de la taille.

6.- MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éteindre la source d'inflammation ou de chaleur ; couvrir la fuite avec un matériau absorbant inerte. Ramasser autant que possible la masse qui en résulte et éliminer ce qui reste en l'arrosant avec de l'eau.

Pour plus d'informations sur les risques pour la santé et l'environnement, la protection des voies respiratoires, la ventilation et les mesures de protection individuelle, se reporter aux autres sections de cette fiche.

7.- MANIPULATION ET CONSERVATION

Conserver ce produit dans un endroit frais et bien ventilé, en maintenant les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas fumer pendant la manipulation. Maintenir éloigné des sources de chaleur, des flammes nues, des étincelles et autres sources d'inflammation.



8.- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1.- VALEURS D'EXPOSITION LIMITES

Nom	Type	État	TWA/ 8 h mg/m ³ ppm	STEL/ 15 min mg/m ³ ppm
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TLV-ACGIH		1440	
	VLA	E	400	

TLV du mélange de solvants : 1440 mg/m³

8.2.- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Afin de minimiser l'exposition autant que possible, nous recommandons fortement d'utiliser des mesures de protection individuelles, telles que: des masques appropriés au produit, des lunettes, gants et un bleu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Laver soigneusement les mains à l'eau et au savon avant les repas et à la fin de la journée de travail.

9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur:	LIQUIDE TRANSPARENTE
Odeur:	TYPIQUE
Apparence	LIQUIDE
Solubilité :	SOLUBLE DANS UN AROMATIQUE
Viscosité :	N.A.
Densité de la vapeur	N.A.
Vitesse d'évaporation	N.A.
Propriétés comburantes	N.A.
Coefficient de séparation: n-octanol/eau	N.A.
pH	N.A.
Point d'ébullition	N.A.
Point d'inflammabilité	24 °C
Propriétés explosives	N.A.
Pression de la vapeur	N.A.
Gravité spécifique	0,8 Kg/l
VOC (Directive 1999/13/EC)	39,50 % - 316,00 g/litre de préparation
VOC (carbone volatile)	32,10 % - 256,74 g/litre de préparation

10.- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation et de conservation normales. Sous l'effet de la chaleur et en cas d'incendie, il peut y avoir des dégagements d'oxyde de carbone et des vapeurs qui peuvent être dangereuses pour la santé. Les vapeurs peuvent également former des mélanges explosifs au contact de l'air.

Chauffé avec de l'eau l'acétate d'éthyle peut se décomposer et réagir avec des agents oxydants forts. (Consulter INRS NIS FORM N18, ED. 1991).



11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'introduction, même en petites quantités, de ce liquide dans le système respiratoire, en cas d'ingestion ou de vomissements, peut être la cause d'une broncho-pneumonie ou un œdème pulmonaire.

12.- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser ce produit selon les bonnes pratiques de manipulation. Éviter d'épandre le produit. Dans le cas où le produit atteindrait les voies d'eau ou les égouts, ou qu'il contamine le sol ou la végétation, avertir les autorités.

13.- OBSERVATIONS SUR LA DESTRUCTION

Ce produit est un produit combustible qui peut être envoyé dans des incinérateurs appropriés équipés de postcombustion et d'absorption.

14.- INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le transport doit être effectué à l'aide de véhicules habilités pour le transport de matières dangereuses, conformément à l'accord A.D.R. et à la législation nationale en vigueur. Ces produits doivent être emballés dans leur conditionnement d'origine ou dans des emballages fabriqués dans des matériaux résistants à leur contenu, et ne pas créer de réaction dangereuse avec celui-ci.

Les personnes impliquées dans le chargement et le déchargement de produits dangereux doivent être formés sur les risques découlant de ces substances et sur toutes les actions à entreprendre en cas d'urgence.

Transport par route et par rail:

ADR/RID:	3
UN:	1993
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	3
N°. Kemler:	30
Nom de transport:	Liquide inflammable, n.o.s. (ACÉTATED' ÉTHYLE)
Disposition spéciale:	640 E

Transport par mer (expédition):

Classe IMO:	3
UN:	1993
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	3
EMS:	F-E, S-E
Nom de transport:	Liquide inflammable, n.o.s. (ACÉTATE D'ÉTHYLE)

Transport par air:

IATA:	3
UN:	1993
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	3

Cargaison:

Instructions d'emballage:	310
Quantité maximale:	220 l

Pass.:

Instructions d'emballage:	309
Quantité maximale:	60 l



15.- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pictogramme:	Xn-NOCIF	
	R-10:	INFLAMMABLE
	R-65	NOCIF: PEUT CAUSER DES DOMMAGES PULMONAIRES SI INGÉRÉ.
	S-13	MAINTENIR ÉLOIGNÉ DES ALIMENTS, BOISSONS ET ALIMENTS POUR ANIMAUX.
	S-43:	EN CAS D'INCENDIE, UTILISER DES POUDRES CHIMIQUES, DU DIOXYDE DE CARBONE, DE LA MOUSSE, ARROSER AVEC DE L'EAU PULVERISÉE. NE PAS UTILISER DE JET D'EAU DIRECTEMENT
	S-62	EN CAS D'INGESTION, NE PAS FAIRE VOMIR: CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN ET LUI MONTRER CE CONTENEUR OU L'ÉTIQUETTE.

Contient :
NAPHTE (PÉTROLE) HYDROTRAITÉ LOURD

Étiquetage de danger conformément aux directives 67/548/EEC et 1999/45/EC et modifications et adaptations successives. Les travailleurs exposés à cet agent chimique doivent subir des contrôles de santé réguliers, conformément au règlement 98/24/EC

16.- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Téléphone d'urgence: Service d'information toxicologique.

Tél. +33 (0)1 40 05 48 48 (France) / +32 70 24 52 45 (Belgique)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.silestone.com

Texte des phrases R mentionnées à la section 3 de cette fiche

- R 11 FACILEMENT INFLAMMABLE.
- R 36 IRRITANT POUR LES YEUX.
- R 65 NOCIF : PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES PULMONAIRES EN CAS D'INGESTION.
- R 66 L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
- R 67 L'INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES.



17.- BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. Directive 1999/45/EC et ses modifications successives;
2. Directive 67/548/EEC et ses modifications et adaptations successives (adaptation technique XXIX) ;
3. Règlement (EC) 1907/2006 (REACH) du Parlement européen ;
4. L'index Merck. - 10^e édition ;
5. Précis de la sécurité chimique ;
6. Niosh - Registre des effets toxiques des substances chimiques ;
7. INRS - Fiche Toxicologique ;
8. Patty - Hygiène industrielle et toxicologie ;
9. N.I. Sax - Les propriétés dangereuses des matériaux industriels-7, édition 1989

Téléphone d'urgence:

Service d'information toxicologique.

Tél. +33 (0)1 40 05 48 48 (France) / +32 70 24 52 45 (Belgique)

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition.

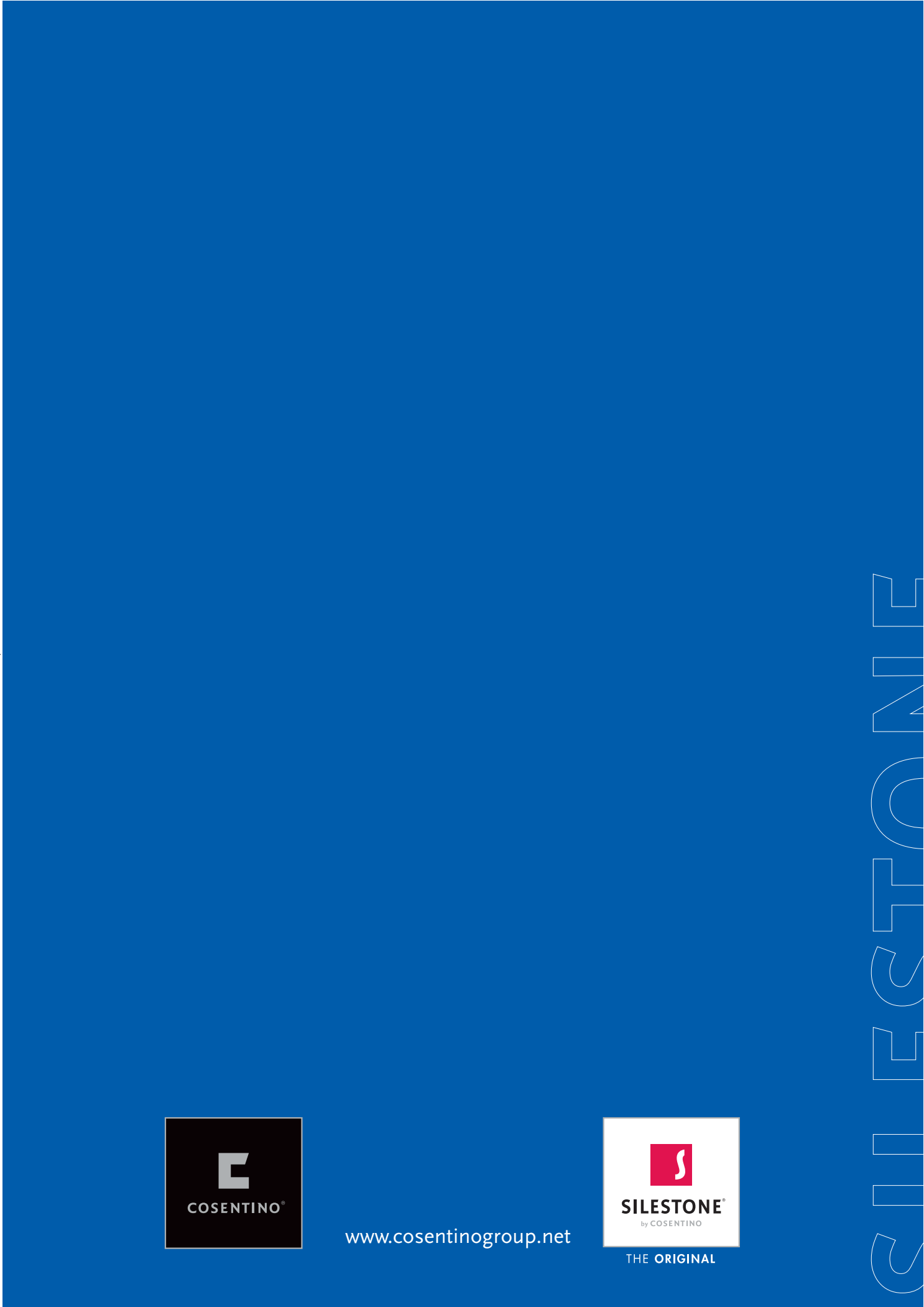
Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations par rapport à toute utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Étant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter la législation et les réglementations applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente :

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes: 01 / 09 / 14



SILESTONE



www.cosentinogroup.net



SILESTONE
by COSENTINO

THE ORIGINAL